\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Son Excellence Anwaar-ul-Haq Kakar

Premier Ministre intérimaire

République islamique du Pakistan

Constitution Avenue

G-5/2, Islamabad

Pakistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Votre Excellence,

**Je souhaite vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la décision prise par le gouvernement pakistanais le 3 octobre 2023 d’expulser de force du Pakistan plus de 1,4 million de réfugié·e·s afghans non enregistrés. Cette décision intervient sur fond de grave crise humanitaire et des droits humains qui frappe la population afghane.**

Depuis des décennies, des dizaines de milliers de réfugié·e·s afghans se sont installés au Pakistan. Cependant, cette décision récente les contraindra à retourner vers une situation dangereuse en Afghanistan. Il est à noter que l’expulsion représente une grave menace pour les droits fondamentaux des femmes et des filles afghanes, notamment leurs droits à l’éducation, leur droit de travailler et de circuler librement. Pour la plupart d’entre elles, leur seule chance de bénéficier d'une éducation est de rester au Pakistan. En outre, de nombreux réfugié·e·s, dont des journalistes, des défenseur·e·s des droits humains, des manifestantes, des artistes et d’anciens employé·e·s du gouvernement, risqueraient d’être persécutés et réprimés par les talibans, s’ils étaient renvoyés de force en Afghanistan.

Cette décision fait aussi courir aux Afghan·e·s à travers le Pakistan le risque de se retrouver sans logement, de perdre leurs moyens de subsistance, de ne pas avoir accès aux services essentiels et d’être séparés de leur famille, notamment les mineur·e·s, les femmes et les personnes âgées.

Depuis le début 1er novembre 2023, la répression visant les réfugié·e·s afghans non enregistrés se traduit par des arrestations arbitraires et la séparation des familles, y compris les mineur·e·s, les femmes et les personnes âgées. Des centres de détention à des fins d’expulsion ont été construits. Les médias, les avocat·e·s, la société civile et même les familles ne sont pas autorisés à communiquer avec les détenu·e·s. Des habitations de réfugié·e·s afghans ont été démolies et des biens saisis. On a recensé plusieurs cas de réfugié·e·s afghans avec des papiers valides qui ont été expulsés par les autorités. Le gouvernement a aussi annoncé l’expulsion de réfugié·e·s avec des papiers pendant la «prochaine phase» des opérations.

Les expulsions forcées, ainsi que la répression que subissent les réfugié·e·s afghans, violent les obligations juridiques internationales du Pakistan, notamment le principe de non-refoulement.

**Je vous prie donc instamment de :**

**Mettre fin à la répression visant les réfugié·e·s afghans, cesser sur-le-champ les renvois forcés d’Afghan·e·s et revenir sur votre décision.**

**Libérer sans attendre les réfugié·e·s détenus arbitrairement dans les centres de détention et cesser de procéder à des arrestations de réfugié·e·s afghans.**

**Créer des moyens permettant d'obtenir des documents en temps voulu et de renouveler tous les visas expirés, en particulier pour les populations à risque, notamment les femmes et les filles, les défenseur·e·s des droits humains, les journalistes, les minorités religieuses et les minorités de genre.**

Veuillez agréer, Votre Excellence, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne / Fax: 031 350 17 99 / E-mail: parepbern@gmail.com